

**Report to
Rapport au :**

**Council
Conseil
2017-11-08 / 2017-11-08**

**Submitted on 2017-11-08
Soumis le 2017-11-08**

**Submitted by
Soumis par :**

**Isabelle Jasmin, Deputy Treasurer Corporate Finance – Finance Department /
Trésorière municipale adjointe, Finances municipales, Service des finances
613-580-2424 ext. / poste 21312, Isabelle.Jasmin@ottawa.ca**

Contact Person

Personne ressource :

**Cyril Rogers, Program Manager, Budgets and Financial Planning – Finance
Department / Gestionnaire, Planification budgétaire et financière, Service des
Finances**

613-580-2424 ext. / poste 21562, Cyril.Rogers@ottawa.ca

**Ward/Quartier : CITY WIDE / À
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/N° de dossier : ACS2017-
CSD-FIN-0027**

SUBJECT: 2018 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

**OBJET : BUDGETS PROVISOIRES DE FONCTIONNEMENT ET
D'IMMOBILISATIONS DE 2018**

REPORT RECOMMENDATIONS

- 1. That City Council receive and table the Draft 2018 Operating and Capital Budgets at its meeting of November 8, 2017 for subsequent consideration by Council in Committee of the Whole to be held December 13, 2017.**
- 2. That City Council refer the relevant portions of the 2018 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council and the Transit**

Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 13, 2017.

3. That City Council refer the Information Technology Services 2018 Operating and Capital Budgets and the relevant portions of the ServiceOttawa Capital Budget to the Information and Technology Sub-Committee for its consideration and recommendation directly to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 13, 2017.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

1. Que le Conseil municipal reçoive et dépose les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 à sa réunion du 8 novembre 2017 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 13 décembre 2017.
2. Que le Conseil municipal transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 à chaque comité permanent du Conseil et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 13 décembre 2017.
3. Que le Conseil municipal transmette les budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 du Service de technologie de l'information et les parties pertinentes du budget d'immobilisations de ServiceOttawa au Sous-comité de la technologie de l'information pour que ce dernier l'examine et formule des recommandations directement au Conseil en comité plénier le 13 décembre 2017.

SOMMAIRE

Le présent rapport est un sommaire général et un aperçu des budgets de fonctionnement et d'immobilisations provisoires de 2018 financés par les taxes et les redevances déposés au Conseil municipal le 8 novembre 2017. Le rapport d'accompagnement résume globalement ces budgets, tandis que les documents budgétaires fournissent des détails sur les changements dans chacun des secteurs.

Le budget provisoire de 2018 suit la même orientation et la même stratégie que le présent mandat du Conseil qui consistent à fixer un objectif fiscal de deux pour cent,

tout en continuant à faire des investissements importants dans les infrastructures physiques et sociales, la sécurité des résidents, l'environnement et la qualité de vie dans tous les quartiers d'Ottawa. Le budget provisoire de 2018 assure l'abordabilité et une approche prudente pour la stabilité financière à long terme.

À la suite du dépôt du budget provisoire de 2018 le 8 novembre 2017, la phase de consultation commencera avec les délégations du public aux réunions budgétaires des Comités permanents, des conseils et de la Commission du transport en commun. Le Conseil municipal examinera le budget provisoire une dernière fois le 13 décembre 2017, en comité plénier.

CONTEXTE

Le 12 octobre 2016, le Conseil a approuvé le rapport sur les orientations et les stratégies budgétaires (ACS2016-CSD-FIN-0006) et a adopté les lignes directrices suivantes :

- a. Qu'une augmentation annuelle de 2 pour cent soit appliquée aux taxes municipales pour 2017 et 2018, notamment pour le financement des services de police, de bibliothèque et de santé publique.
- b. Que dans le cadre du processus budgétaire annuel pour 2017 et 2018, la part du budget destinée aux conseils des services de police, de bibliothèque et de santé publique soit répartie selon l'application individuelle au pro rata d'une augmentation de taxes de 2 pour cent, en supposant le maintien de l'augmentation des recettes d'imposition estimée à 1,3 pour cent découlant de la hausse de l'évaluation foncière, et que le Conseil municipal demande à ces conseils d'élaborer leurs budgets provisoires en respectant cette allocation annuelle.

La ligne directrice suivante a été approuvée dans le cadre de l'Échéancier pour le budget 2016 et les orientations budgétaires 2016-2018 (ACS2015-CMR-FIN-0038) :

- a. Que la part du budget destinée aux services de transport en commun soit calculée selon une augmentation de 2,5 pour cent de la taxe pour le transport en commun, comme l'indique le Plan d'abordabilité à long terme du transport en commun, et selon une part calculée au prorata de l'augmentation des recettes d'imposition estimée à 1,3 pour cent découlant de la hausse de l'évaluation

foncière, et que le Conseil demande à la Commission d'élaborer son budget provisoire en respectant cette allocation.

En 2017, le Conseil a approuvé le Plan financier à long terme V – immobilisations financées par les taxes (ACS2017-CSD-FIN-0017), qui définit les orientations budgétaires de 2018 pour ces services. Il ajoute 10,5 millions de dollars plus l'inflation en vue de renouveler les actifs existants.

En 2016, le Conseil a approuvé le rapport intitulé Barème de redevances recommandé pour le financement des services d'eau, d'égout et de gestion des eaux pluviales (ACS2016-CSD-FIN-0008), qui définit un nouveau barème de redevances pour le financement des services d'eau et d'égout. En septembre 2017, le Conseil a approuvé le Plan financier à long terme V – Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les tarifs (ACS2017-CSD-FIN-0023), qui définit les orientations budgétaires de 2018 pour ces services, y compris une augmentation de quatre pour cent des revenus pour les services d'eau, de cinq pour cent pour les services d'eaux usées et de cinq pour cent pour les services d'eaux pluviales.

Le personnel s'est servi des stratégies et directives budgétaires approuvées par le Conseil pour préparer les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 qui seront soumis à l'examen des comités, des conseils et de la Commission. Conformément au processus budgétaire du mandat du Conseil, l'adoption d'une ligne directrice ne limite pas la capacité du Conseil de modifier les budgets au cours de son examen final.

Le 8 novembre, les budgets provisoires de 2018 seront présentés au Conseil par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun. Ils comprennent les documents suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité des finances et du développement économique
- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité des services communautaires et de protection
- Comité des transports
- Comité de l'urbanisme
- Comité de protection de l'environnement et du climat
- Comité de vérification
- Sous-comité de la technologie de l'information

Conseils et commissions

- Commission de services policiers
- Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Conseil de santé d'Ottawa
Comité de dérogation
Conseil de prévention du crime
Commission du transport en commun

Le présent rapport donne un aperçu de tous les budgets provisoires présentés au Conseil. Des sommaires des budgets provisoires sont fournis en pièce jointe au présent rapport.

ANALYSE

Aperçu - Budget provisoire de 2018

Services financés par les taxes

Le budget provisoire de 2018 déposé le 8 novembre atteint l'objectif fiscal du Conseil consistant à limiter à 2 pour cent l'augmentation de la taxe foncière sur la partie municipale de la facture d'impôt foncier Selon les directives du Conseil et comme prévu dans le Plan d'abordabilité du transport en commun, ce budget comprend également une augmentation de 2,5 pour cent de la taxe sur le transport en commun.

Le Conseil a également approuvé une orientation budgétaire obligeant tous les conseils locaux et la Commission du transport en commun à se voir attribuer une part calculée au prorata de l'augmentation des recettes de l'impôt foncier et de l'augmentation estimée de la hausse de l'évaluation foncière. Le Conseil a demandé aux conseils et à la Commission d'élaborer leurs budgets provisoires de 2018 en respectant leur allocation. Les budgets présentés le 8 novembre sont conformes à cette demande.

Services financés par les redevances

Le budget provisoire de 2018 financé par les redevances, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été élaboré en tenant compte des augmentations des recettes adoptées par le Conseil : 4 pour cent pour l'eau, 5 pour cent pour les eaux usées et 5 pour cent pour les eaux pluviales.

Prévisions globales pour le budget de fonctionnement/imposition prévue

Les besoins fiscaux nets supplémentaires prévus dans les budgets provisoires de 2018 sont de 32,1 millions de dollars, ce qui devrait entraîner une augmentation globale de 2 pour cent sur la facture moyenne d'impôt foncier résidentiel pour les services municipaux et de police et de 2,5 pour cent pour les services de transport en commun. Le tableau suivant indique les différentes hausses de taxes estimées pour une maison

de valeur moyenne en zone urbaine et en zone rurale et pour une propriété commerciale de valeur moyenne :

Tableau 1 - Incidence des taxes foncières

	Maison en zone urbaine		Maison en zone rurale		Propriété commerciale	
	Évaluation moyenne : 404 000\$		Évaluation moyenne : 404 000\$		Évaluation moyenne : 460 000\$	
Zone	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Ensemble de la ville	2 327	2 373	2 166	2 209	5 104	5 206
Services de police	592	603	592	603	1 298	1 324
	2 918	2 977	2 757	2 812	6 402	6 530
Variation en \$		58		55		128
Variation en %		2,00%		2,00%		2,00%
Transport en commun	645	661	195	200	1 416	1 451
Variation en \$		16		5		35
Variation en %		2,50%		2,50%		2,50%
Frais de collecte des ordures	84	86	84	86	-	-
TOTAL	3 648	3 724	3 036	3 098	7 818	7 981

Ces hausses estimées sont fondées sur les exigences de financement du budget provisoire actuel. Les augmentations réelles dépendront du budget adopté par le Conseil, des données de l'évaluation de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et de toute modification apportée à la politique fiscale adoptée par le Conseil avant la finalisation des taux d'imposition.

La Société d'évaluation foncière des municipalités a procédé à la réévaluation de toutes les propriétés au 1^{er} janvier 2016 et a publié de nouvelles valeurs foncières. Ces nouvelles valeurs foncières seront utilisées pour les années d'imposition de 2017 à

2020. La hausse d'évaluation établie en fonction de la valeur marchande des propriétés sera appliquée graduellement et répartie également sur quatre ans. Les baisses de l'évaluation seront appliquées immédiatement.

Équivalents temps plein

Les budgets provisoires comprennent le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) nécessaires à la prestation des services de la Ville. En 2018, le nombre total d'ETP prévus au budget et nécessaires à la prestation des services pour les opérations municipales, les conseils et la Commission du transport en commun est de 15 091.

Bien qu'il y ait 82,43 ETP de plus dans le budget provisoire de 2018 que dans celui de 2017, il y a une réduction nette de 4,52 ETP au cours du mandat actuel du Conseil. Pour 41 des nouveaux ETP, il n'y a aucun impact sur le taux d'imposition, étant donné qu'ils sont compensés par des revenus provinciaux, des frais ou des budgets existants. Les ETP restants sont pour les services d'urgence (police et paramédics) ou résultent d'infrastructures nouvelles ou agrandies.

Le tableau suivant montre les variations dans les ETP au cours du présent mandat du Conseil.

	Services municipaux	Transport en commun*	Services de police	Bibliothèque	Santé publique	Redevances	Total
Budget de 2014	8 583,04	2 981,30	1 930,30	458,98	508,41	633,08	15 095,11
Budget de 2015	8 573,54	2 981,30	1 939,55	457,50	506,41	634,08	15 092,38
Budget de 2016	8 532,14	2 981,30	1 956,60	457,50	506,41	635,08	15 069,03
Budget de 2017	8 487,68	2 985,30	1 984,60	461,55	506,41	582,62	15 008,16
Budget provisoire de 2018	8 546,11	2 985,30	2 007,60	462,55	506,41	582,62	15 090,59
Variation au cours du mandat du Conseil	(36,93)	4,00	77,30	3,57	(2,00)	(50,46)	(4,52)

*Les chiffres de 2018 pour le

transport en commun ne comprennent pas la transition au train léger sur rail.

Au cours du présent mandat du Conseil, il y a eu des ajouts importants aux services municipaux de base, y compris 38 nouveaux paramédics, 28 ETP pour soutenir les services à l'enfance et 75 nouveaux agents de police. Dans les faits, la Ville a été en mesure d'absorber l'impact de la croissance sans devoir trop modifier le nombre total de ses effectifs.

Budget de fonctionnement de 2018 financé par les taxes

On estime que les dépenses totales de fonctionnement financées par les taxes prévues en 2018 se chiffreront à 3,055 milliards de dollars, soit une augmentation de 108 millions de dollars par rapport à 2017. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (53 pour cent), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (6 pour cent), les subventions fédérales et provinciales (22 pour cent), les droits et les frais de service (17 pour cent) et d'autres sources de revenus (2 pour cent).

Le sommaire des besoins budgétaires de 2018 présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun est fourni dans le Document 1.

Le tableau suivant indique les variations au chapitre des prévisions du budget de 2018 et leurs sources de financement.

Tableau 2 - Variations budgétaires (millions \$)

	Services municipaux	Transport en commun	Services de police	Bibliothèque	Santé publique	Total
<u>Financement disponible :</u>						
Croissance de l'évaluation foncière	-17,1	-3,3	-3,3	-0,6	-0,1	-24,4
Hausse des taxes	-19,4	-6,5	-5,2	-0,8	-0,2	-32,1
Frais aux usagers et recettes	-0,9	-2,7	-0,7	0,0	-0,1	-4,4
Programme provincial de frais	-46,2	0,0	-0,6	0,0	-0,3	-47,1

partagés						
Enveloppe budgétaire	-83,6	-12,5	-9,8	-1,4	-0,7	-108,0
<u>Contraintes de financement :</u>						
Rajustements de base	14,8	-1,7	-0,5	-0,6	-0,3	11,7
Maintien des services	40,8	11,9	7,7	1,7	0,7	62,9
Besoins pour la croissance	24,6	2,3	2,6	0,3	0,2	30,1
Priorités du Conseil	3,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3
Contraintes de financement nettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Financement disponible

Croissance de l'évaluation foncière et augmentation de taxe : 56,5 M\$

Les évaluations foncières des nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,3 pour cent en 2018, ce qui fournira 24,4 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de l'augmentation de taxe proposée sont de l'ordre de 32,1 millions de dollars.

Hausses des frais aux usagers et des recettes et programme provincial à frais partagés 51,5 M\$

Le budget provisoire augmente les frais aux usagers parallèlement aux coûts additionnels pour offrir les services, conformément au cadre financier. L'augmentation des frais aux usagers et les ajustements de revenus devrait générer des recettes de 4,4 millions de dollars. Ce montant comprend l'augmentation de 2,5 pour cent des tarifs de transport en commun, ce qui générera 4,6 millions de dollars de recettes additionnelles.

Le budget provisoire comprend toute augmentation connue ou prévue dans les programmes provinciaux de frais partagés, y compris pour les services sociaux. On trouve la plus forte augmentation des revenus provinciaux dans le secteur de la garde d'enfants, ce qui reflète le nouveau programme provincial. On prévoit que les recettes supplémentaires se chiffreront à 47,1 millions de dollars.

Contraintes de financement

Rajustements de base : 11,7 M\$

Les principaux rajustements pour les services municipaux comprennent un montant supplémentaire de 2,3 millions de dollars pour l'entretien hivernal, ce qui établit le budget de 2018 à 68,3 millions de dollars, niveau recommandé par la vérification de KPMG. Le budget comprend également un montant supplémentaire de 400 000 \$ pour le programme de réparation des nids-de-poule, 5,4 pour cent de plus qu'en 2017.

Les dépenses supplémentaires de 13,6 millions de dollars pour les services à l'enfance, financées par les gouvernements provincial (plan d'expansion des services de garde) et fédéral (programme national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants Canada-Ontario), sont incluses dans le budget de garde d'enfants. Ce programme a été lancé en 2017 dans le cadre de l'engagement du gouvernement provincial à soutenir l'accès aux services de garde agréés pour 100 000 enfants de plus dans toute la province au cours des cinq prochaines années.

Ces augmentations sont compensées par un rajustement ponctuel de 4,2 millions de dollars.

Maintien des services : 62,9 M\$

Les augmentations de salaires et d'avantages sociaux découlant des règlements de contrats représentent 39,2 millions de dollars. Les services achetés et les contrats ainsi que les programmes régis par la loi provinciale devraient augmenter de 15 millions de dollars en raison de l'inflation. Le coût pour maintenir les services comprend également un montant supplémentaire de 3,6 millions de dollars pour les frais de service de la dette et un autre montant de 2,1 millions de dollars pour l'inflation et la réfection des parcs.

Besoins pour la croissance : 30,1 M\$

Les montants indiqués sous Services municipaux comprennent l'augmentation des coûts des déchets solides associée à une augmentation du nombre de ménages, la hausse des services récréatifs, culturels et d'installations pour les nouvelles installations municipales, la croissance des parcs et 14 nouveaux paramédics afin de répondre au plus fort volume d'appels. Le Service de police a besoin d'un montant supplémentaire de 2,6 millions de dollars : 1 million de dollars pour embaucher 25 nouveaux agents et 1,6 million de dollars pour l'annualisation des nouveaux employés de 2017.

Priorités du Conseil : 3,3 M\$

La contribution fiscale pour la réfection des actifs existants comprend un montant supplémentaire de 10,5 millions de dollars conformément au Plan financier à long terme V. Ce montant est compensé par des contre-passations ponctuelles de 7,2 millions de dollars en 2017.

Budget d'immobilisations provisoire de 2018 et Prévisions d'immobilisations 2019-2021

Les besoins du programme d'immobilisations de 2018 et les prévisions pour 2019-2021 ont été élaborés conformément au Plan directeur des transports, au Plan directeur de l'infrastructure, à l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2017 modifiée et au Plan financier à long terme V, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt pour couvrir les éléments admissibles du programme d'immobilisations respectera le Plan financier à long terme V et le Cadre financier. La Ville continuera d'augmenter ses contributions au fonds de réserve général pour immobilisations afin de rapprocher le niveau de financement du niveau nécessaire pour maintenir ses actifs « en bon état » comme indiqué dans le Plan financier à long terme V.

Dettes et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations par des fonds de réserve financés à même les taxes, des redevances d'aménagement sur le volet lié à la croissance des projets admissibles, la dette et des subventions provenant des paliers supérieurs du gouvernement.

Selon les directives du Cadre budgétaire approuvé par le Conseil concernant la dette :

- le service de la dette ne doit pas excéder un quart de 1 pour cent de la taxe foncière lorsqu'il ne s'agit pas d'un projet commémoratif;

- s'il s'agit d'un projet commémoratif, le service de la dette peut excéder ce pourcentage;
- le capital et les intérêts pour la dette financée par les taxes ne doivent pas dépasser 7,5 pour cent des recettes autonomes de la Ville.

Le programme d'immobilisations élaboré et présenté au Conseil respecte ces principes clés.

Budget d'immobilisations provisoire de 2018 financé par les taxes

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les activités financées par les taxes en 2018 est de 527,8 millions de dollars. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les taxes et les plans préliminaires d'immobilisations de la Commission de services policiers et du conseil d'administration de la Bibliothèque publique. Les projets d'immobilisations d'aqueduc et d'eaux usées qui sont financés entièrement à partir de réserves pour l'aqueduc et l'égout, de redevances d'aménagement et de la dette sont présentés plus loin dans le présent rapport. L'autorisation des dépenses d'immobilisations pour les activités financées par les taxes et par les redevances pour 2018 s'élève à 729,4 millions de dollars.

Le programme de travaux intégré nécessite un financement provenant de sources financées par les taxes (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou dette financée par les taxes) ou de sources financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc ou les égouts ou dette financée par les redevances). Bien que ces projets comprennent des composantes de financement par les taxes et par les redevances, ils sont inclus dans le livre budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif.

Le Tableau 3 reflète la partie du programme intégré financée par les taxes, tandis que le Tableau 5 présente seulement la composante financée par les redevances.

Tableau 3 - Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les taxes 2018 (000 \$)

Demandes pour 2018 (000 \$)	Renouvellement des actifs	Croissance	Initiatives réglementaires	Total global
------------------------------------	----------------------------------	-------------------	-----------------------------------	---------------------

	municipaux		et stratégiques	
Autorisation totale	287 146	167 157	73 533	527 836
Exigences de financement				
Revenus	732	40 290	14 500	55 522
Réserves	211 005	10 505	57 773	279 283
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	746	53 047	60	53 853
Financement de la dette	74 663	63 315	1 200	139 178
Total	287 146	167 157	73 533	527 836

Budget de fonctionnement provisoire de 2018 financé par les redevances

Les projections de revenus pour 2018 utilisent les mêmes projections de consommation utilisées en 2017, soit 81 millions de m³. Ce niveau de consommation est conforme à celui de 2015 et n'est pas ajusté pour les anomalies survenues en 2016 (été sec/consommation élevée) et en 2017 (été humide/faible consommation). Le budget provisoire de 2018 financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Les redevances pour l'eau et les eaux usées sont établies en fonction des prévisions globales de revenu et de la consommation prévue pour 2018.

Dans le nouveau barème des redevances, qui entrera en vigueur en 2018, 20 pour cent des revenus sont des frais fixes par compte d'eau, et les 80 pour cent restants sont fondés sur la consommation prévue. Les redevances pour les eaux pluviales sont des frais fixes fondés sur le type de propriété pour les propriétés résidentielles et sur la valeur foncière pour les propriétés industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI).

Les frais d'utilisation et les frais de service financent les besoins opérationnels du réseau d'aqueduc et d'égout, permettent de financer des travaux d'immobilisations et de rembourser la dette utilisée pour les travaux d'immobilisations.

Le budget de 2018 prévoit également un tarif au volume de 100 pour cent (c'est-à-dire, un taux actuel) comme nouveau barème, mais il n'entrera pas en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les augmentations des redevances proposées suivent les recommandations du Plan financier à long terme V :

- augmentation de quatre pour cent des revenus des services d'eau
- augmentation de cinq pour cent des revenus des services d'eaux usées
- augmentation de cinq pour cent des revenus des eaux pluviales

Pour le ménage moyen raccordé, utilisant 15 m³ d'eau, cela représentera un montant supplémentaire de 7,50 \$ par année. Les nouveaux frais fixes auront un plus grand impact sur les ménages qui consomment très peu d'eau.

Les redevances pour les eaux pluviales continueront d'être mises en œuvre graduellement pour les propriétés non raccordées, et 50 % des redevances totales seront exigées en 2018. Pour le ménage rural moyen, cette augmentation de 5 pour cent de sa facture lui coûtera environ 1,39 \$ par année (sans compter la mise en œuvre progressive de 25 pour cent ajoutée en 2018).

Le budget provisoire financé par les redevances contient également des grilles tarifaires pour les services fournis selon le principe du recouvrement des coûts.

Les variations au chapitre des prévisions du budget de 2018 et leur source de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 4 - Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (millions \$)

	Eau	Égout	Eaux pluviales
<u>Financement disponible :</u>			
Augmentation des redevances/frais d'utilisation	6,5	6,4	2,2

<u>Contraintes de financement :</u>			
Maintien des services	2,4	0,6	0,1
Contributions aux immobilisations	2,7	-1,8	1,0
Service de la dette	1,4	7,6	1,1
Total	6,5	6,4	2,2

Financement disponible

En se fondant sur les niveaux de consommation de 2017 et l'augmentation des revenus approuvée par le Conseil, l'augmentation des redevances pour 2018 générera des revenus additionnels de 15,1 millions de dollars pour les services d'eau, d'égouts et d'eaux pluviales.

Contraintes de financement

Maintien des programmes et des services existants : 3,1 M\$

L'augmentation tient essentiellement aux règlements prévus des contrats de travail, aux augmentations et aux modifications apportées aux avantages sociaux.

Contributions aux immobilisations : 1,9 M\$

Augmentation de la contribution globale de 1,9 million de dollars

Frais de la dette : 10,1 M\$

L'émission obligatoire en 2017 a fait augmenter les frais de la dette.

Programme d'immobilisations pour les services d'eau et d'égout 2018

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée en 2018 est de 201,6 millions de dollars. Cela comprend la composante du programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financée par les redevances. Une liste des travaux proposés pour 2018 est incluse dans le budget provisoire.

Tableau 5 - Sommaire du financement du programme d'immobilisations 2018 (000 \$)

Demandes pour 2018 (000 \$)	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Initiatives réglementaires et stratégiques	Total global
Autorisation totale	189 992	8 555	3 010	201 557
Exigences de financement				
Revenus	260	-	825	1 085
Réserves	120 106	1 309	2 185	123 600
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	1 360	4 146	-	5 506
Financement de la dette	68 266	3 100	-	71 366
Total	189 992	8 555	3 010	201 557

La réfection des infrastructures représente jusqu'à 95 pour cent du budget total d'immobilisations en 2018. Le budget d'immobilisations est financé par les réserves d'eau et d'égout, les redevances d'aménagement, la nouvelle dette et les subventions gouvernementales. En 2018, le remboursement annuel de la dette pour les services d'eau et d'égout représentera environ 13,6 pour cent des recettes autonomes de la Ville pour 2018. Ce pourcentage est en deçà de la limite d'endettement de 15 pour cent établie par le Conseil.

Les prévisions en matière d'immobilisations pour les années à venir sont présentées dans le Document 1. Les estimations du budget d'immobilisations présentées dans ces documents sont fondées sur le Plan directeur du transport, le Plan directeur de l'infrastructure, l'étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2017 et le Plan financier à long terme V de 2017, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations proviendra de la dette, conformément aux contraintes décrites dans le Plan financier à long terme V et le Cadre financier.

Examens du budget et consultation

Des réunions de consultation publique animées par les conseillers ont eu lieu entre le 12 septembre et le 26 octobre dans toute la ville. Les commentaires fournis ont été transmis au maire et au directeur municipal, qui en tiendront compte lors de l'élaboration du budget provisoire.

Après le dépôt des budgets provisoires, les membres du public peuvent formuler leurs commentaires sur les budgets provisoires. Tous les documents budgétaires seront affichés sur ottawa.ca et seront aussi offerts en version papier dans les bibliothèques publiques et les Centres de service à la clientèle.

Le public peut également assister aux réunions budgétaires des comités, des conseils et de la Commission du transport en commun entre le 14 novembre et le 7 décembre. Ces réunions serviront à examiner le budget provisoire de 2018 pour chaque secteur et à entendre les délégations publiques.

On trouvera une liste complète des réunions et des dates jointe à titre de Document 1.

Pour fournir des commentaires sur le budget provisoire de 2018, les résidents peuvent envoyer un courriel à l'adresse budget@ottawa.ca ou communiquer avec leur conseiller de quartier.

Le Conseil se réunira le 13 décembre pour examiner le budget provisoire et toutes les recommandations découlant des réunions budgétaires tenues par les comités, les conseils et la Commission du transport en commun, puis il adoptera le budget de 2018.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion pour le secteur rural n'est associée à ce rapport.

REMARQUES PAR LE(S) CONSEILLER(S) DE QUARTIER

Sans objet.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Sans objet.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas d'empêchement sur le plan de la gestion des risques à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Sans objet.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Comme indiquées dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Sans objet.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les recommandations du présent rapport concordent avec les priorités du mandat du Conseil 2015-2018 (VF1 – Assurer une saine gestion financière).

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 - Sommaires du budget de fonctionnement provisoire de 2018

Document 2 - Sommaires du budget d'immobilisations provisoire de 2018

Document 3 - Budgets de fonctionnement et d'immobilisations provisoires de 2018 présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission (conservés dans les dossiers du greffier municipal)

Document 4 – Comparaison du plan d'immobilisations provisoire de 2018 avec les prévisions de 2018 (fournie sous pli séparé)

SUITE À DONNER

Les budgets provisoires seront examinés par les comités permanents, les conseils, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs respectifs lors des réunions publiques qui se tiendront du 14 novembre au 7 décembre. Les recommandations découlant de ces examens seront transmises au Conseil qui les prendra en considération lors de sa réunion du 13 décembre.